



PUY-DE-DÔME
CONSEIL GENERAL

**Direction Générale
de la Solidarité et de l'Action Sociale**

Direction de la Solidarité

Clermont-Ferrand, le 24 FEV. 2009

**Madame Jocelyne DENIZON
Présidente de l'Association
des Familles d'Accueil
"Montrigaud"
63700 ST-ELOY-LES-MINES**

Affaire suivie par Gisèle BARTHELAY
Service des Etablissements
☎ : 04.73.42.24.57
☎ : 04.73.42.71.22
GB/MJ

Madame la Présidente,

J'accuse réception de votre courrier du 5 janvier 2009, reçu dans mes services le 28 janvier 2009 et dans lequel vous attirez mon attention sur le barème des frais d'entretien indiqué dans la grille de rémunération des familles d'accueil pour personnes âgées et adultes handicapés.

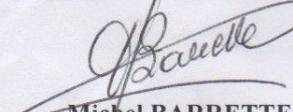
A la suite de la promulgation de la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 relative à la revalorisation du statut des accueillants familiaux et des décrets d'application du 30 décembre 2004, des réunions de travail ont eu lieu avec l'Association "Croix Marine" et l'Association "Les Amis des Enfants et des Adultes Handicapés de la Combraille" afin de définir ensemble des barèmes de rémunération conformément à la réglementation. Ces concertations ont débouché sur l'établissement d'une grille de rémunération adoptée par l'Assemblée Départementale lors de sa session du 27 juin 2005 et n'a fait l'objet d'aucune observation.

Par ailleurs, cette grille de rémunération a pris en compte la note du 15 juin 2005 de la Direction Générale des Affaires Sociales du Ministère de la Santé et de la Solidarité afin que les rémunérations des accueils à temps complet et à temps partiel obéissent aux mêmes règles.

Ces nouvelles dispositions ont permis une revalorisation importante des familles d'accueil sachant que sur le secteur de ST-ELOY-LES-MINES, les familles qui effectuent des accueils à temps partiel disposent d'un régime de rémunération qui leur est favorable.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

**Par délégation du Président,
le Vice-Président du Conseil général,**


Michel BARRETTE